

FLASH ECOLES DU 3 SEPTEMBRE 2022

Calendrier des RIS et des formations syndicales

Réunions d'informations syndicales – Planning du premier semestre

Septembre 2022	Mercredi 21 septembre	8h30 – 11h30	Village Corail - OUEST
Octobre 2022	Mercredi 5 octobre	8h30 – 11h30	Local Unsa du Moufia - NORD
Novembre 2022	Mercredi 30 novembre	8h30 – 11h30	Salle du bocage - EST
Décembre	Mercredi 7 décembre	8h30 – 11h30	Local SE-UNSA St-Pierre - SUD

Pour vous inscrire aux RIS, cliquez [ICI](#)

Formations syndicales – Planning du premier semestre

Formations syndicales réservées aux adhérents.

Septembre 2022	Vendredi 30	Centhor – Saint-Paul	Préparation à l'entretien pour l'inscription sur la liste d'aptitude de la direction d'école
Octobre 2022	Mardi 4	Creps Saint-Denis	Responsabilités de l'enseignant (ASL)
	Vendredi 7	Hybride - Centhor – Saint-Paul	Ecole et carrière
	Lundi 31	Lycée Roland Garros - Tampon	Mobilité professionnelle
Novembre 2022	Jeudi 3	Centhor – Saint-Paul	Responsabilités de l'enseignant (ASL)
	Vendredi 4	Sainte-Suzanne	Ecole et carrière
	Jeudi 10	Centhor – Saint-Paul	Communication – Je veux être entendu et compris
	Vendredi 25	Cinéma de Cambaie - Saint-Paul	Colloque Ecole Inclusive
	Mardi 29	Sainte-Suzanne	Communication – Je veux être entendu et compris
Décembre 2022	Vendredi 2	Village Corail – Saint-Paul	Je prends soin de moi
	Lundi 5	Technopole de Saint-Pierre	Je suis personnel... et parent
	Mardi 6	Nord ou Est	Je suis personnel... et parent

Chaque enseignant a droit à 12 jours de formation syndicale par an. La demande d'autorisation d'absence doit être transmise à la hiérarchie au plus tard 1 mois avant la date de formation.

Les liens d'inscriptions seront communiqués dans les flashs écoles.

Rentrée 2022 : ce qui change dans le 1er degré

Le SE-Unsa vous présente les nouveautés pour l'année scolaire 2022-2023.

Si certaines sont des avancées pour les personnels, d'autres risquent d'alourdir la charge de travail des équipes qui s'annonce d'ores et déjà très conséquente. [Cliquez ICI](#)

Évaluations nationales 2022/2023 : la surcharge de travail doit être compensée

Évaluer fait partie des missions des professeurs des écoles. Mais la saisie des réponses aux évaluations nationales CP et CE1 implique une surcharge de travail que le ministère doit reconnaître et compenser. **Le SE-Unsa demande une décharge horaire pour cette saisie pour tous les enseignants concernés.**
[Pour en savoir plus, cliquez ICI](#)

Suis-je éligible à un rendez-vous de carrière en 2022-2023 ?

Je suis au 6^e échelon ...

Je suis au 8^e échelon...

Je suis au 9^e échelon...

Le SE-UNSA vous répond [ICI](#)

Pour toutes vos questions, notre équipe se tient à votre disposition !

SE-UNSA LA REUNION

Éric **DIJOUX** : 06 92 85 42 17 / Secrétaire général

Equipe du premier degré

Mail : 974@se-uns.org

Mauricia DAUBIGNEY : 06 92 62 05 29 / Secrétaire Ecole, Responsable AESH

Maryse NIFAUT-CHAVRIACOUTY : 06 92 63 29 42 / Secrétaire Ecole Adjointe, Correspondante Ouest

Xavier FONTAINE : 06 92 64 95 67 / Correspondant Ouest

Erick ROGER : 06 92 60 48 07 / Correspondant Sud

Christine PAYET : 06 93 22 19 14 / Correspondante Sud

Brice BIJOUX : 06 92 63 28 09 / Correspondant Est

Frédéric BARRE : 06 92 51 91 64 / Correspondant Est

Jean-Fred HOAREAU : 06 93 11 64 24 / Correspondant Nord

Nicolas BALBINE : 02 62 20 08 13 / Correspondant Nord

Diane THIERY : 06 92 20 90 79 / Responsable des jeunes enseignants (PES, T1, T2, T3)

Audrey LAVAL : 06 92 70 38 62 / Responsable des enseignants spécialisés ASH

Catherine HOARAU : 06 93 22 78 07 / Responsable des Psy EN

Sophie JEAMBLU : 06 92 69 42 95 / Réseaux sociaux

[J'adhère ICI](#)

SE-UNSA 974

16, Rue Jean Châtel BP 50041 - 97461 SAINT-DENIS Cedex

02 62 20 08 13 974@se-uns.org

SE-Unsa Section de La Réunion

16 rue Jean Chatel - BP 50041

97461 Saint-Denis cedex

02 62 20 08 13

974@se-unsar.org